



Municipalité de Froideville
Rue du Village 16
1055 Froideville

tél. 021/881.22.27
fax 021/881.22.38

info@froideville.ch

1055 Froideville, le 21 juin 2011

SEANCE du CONSEIL COMMUNAL

Du 21 JUIN 2011

COMMUNICATIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

1. Préavis 107/2011 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de Fr. 160'000.00 pour réfectionner les crépis et peintures de la grande salle.

Lors de la discussion dans le cadre du dernier Conseil, M. Boillat avait soulevé le problème de l'amiante pouvant se trouver dans d'anciens matériaux. Sur ces bases, une analyse a été commandée, révélant certains problèmes. La solution consistant à enlever les anciens crépis et à les éliminer aurait fait doubler le crédit demandé. Selon avis du peintre et avec l'accord de la SUVA, il a été décidé de poser une nouvelle isolation de 4 cm sur les surfaces existantes, moyennant la prise de certaines précautions. Les percements pour fixer ces nouveaux éléments doivent se faire par une entreprise spécialisée. En pratiquant de la sorte, nous minimisons les frais et augmentons les performances de l'enveloppe thermique du bâtiment. Les travaux à réaliser sont les suivants :

- Maintien du crépi existant. Recouvrement par une nouvelle isolation de 4 cm. Augmentation des fixations mécaniques et pose de nouvelles tablettes de fenêtres.
Plus-value sur le devis du peintre : Fr. 3'000.00
- Coupe creuse et réfection du bitume sur le pourtour du bâtiment pour l'étanchéité de la nouvelle isolation : Fr. 5'500.00
- Modifications des descentes d'eau pluviales et divers petits travaux : Fr. 3'500.00

Total des plus-values :

Fr. 12'000.00

Les travaux ne pouvant attendre, la Municipalité a informé la Commission des finances de cette situation. Etant dans l'impossibilité de convoquer une séance du Conseil suffisamment rapidement, ces deux entités ont décidé d'accepter ces augmentations de coûts.

2. Préavis 63/2007 – Crédit extrabudgétaire pour financer les prestations relatives à l'établissement du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE).

Ces études ont été menées à terme et nous avons reçu cet important document, qui nous sera très utile pour la gestion de nos investissements futurs dans ce domaine de l'épuration. Le décompte financier final s'établi comme suit :

Crédit accordé :	Fr. 149'000.00	Coûts effectifs :	Fr. 135'914.65
A déduire :			
Subvention cantonale	Fr. 49'500.00	Subvention reçue :	Fr. 49'376.00
Subvention fédérale	<u>Fr. 43'500.00</u>	Subvention reçue :	<u>Fr. 43'204.00</u>
Crédit accordé	<u>Fr. 56'000.00</u>	Coûts définitifs :	Fr. 43'334.65
Economie			<u>Fr. 12'665.35</u>
			<u>Fr. 56'000.00</u>

3. Nouvelle déchèterie.

En vue de financer une partie des travaux, la Municipalité a contracté un nouvel emprunt de Fr. 500'000.00 auprès de la SUVA à un taux de 2,45%, bloqué pendant 8 ans.

4. Apprenti agent d'exploitation.

Consciente de son devoir de formateur, la Municipalité a décidé de créer un poste d'apprentissage pour cette formation, sous la responsabilité de M. Jürg Leiser. Une annonce, fort coûteuse au demeurant, a été insérée dans le journal 24 Heures, placée sur notre site internet, et affichée au pilier public ainsi que sur le panneau d'affichage du Collège secondaire à Cugy.

Nous n'avons malheureusement reçu qu'une seule candidature correspondant à nos attentes et à laquelle nous n'avons pas été en mesure de donner une suite favorable.

5. Cambriolages

Les bureaux de l'Administration communale ont été victimes de deux cambriolages dans un court laps de temps. Seul l'argent intéressait les voleurs puisqu'ils ont dérobé la première fois un peu plus de Fr. 2'000.00 et la deuxième fois env. Fr. 400.00. Notre assurance nous a remboursé ces sommes ainsi que les réparations des dégâts au mobilier dus aux infractions, sous déduction de la franchise. Un cambriolage a également eu lieu dans le collège du Platane, où certaines caisses de classes ont été subtilisées, ainsi qu'à la bibliothèque.

D'après les derniers rapports de la gendarmerie, les malfaiteurs ont aussi œuvré dans d'autres locaux dans la commune. Nous ne pouvons que recommander à chacun de bien verrouiller les accès des bâtiments.

6. Nouveaux habitants

Nous avons lancé une invitation à 110 nouveaux habitants afin de leur présenter la Commune, ses autorités et son organisation. Ce sont 52 adultes et 23 enfants qui ont répondu présents. Après une marche qui les a conduits au réservoir des Orgires, puis à un apéritif au pâturage des Alloux, c'est une broche, merveilleusement préparée par M. Gilbert Delisle, qui les attendaient au refuge mis à disposition gracieusement par la Société de tir. Les échos très positifs enregistrés lors de cette journée laissent à penser que ce genre de manifestation est très utile afin de faciliter l'intégration des nouveaux citoyens.

7. Tir inter-municipalités

En date du 20 mai, c'était au tour de Froideville d'organiser le tir inter-municipalités regroupant les communes de Bottens, Bretigny, Cugy, Le Mont, Morrens, Poliez-le-Grand, Poliez-Pittet et Villars-Tiercelin. Si Morrens a gagné le challenge, vos serviteurs ont pris une honorable 4ème place, d'autant plus qu'il était malvenu de viser la 1^{ère}, étant les organisateurs. Ces rencontres permettent à chacun de faire plus ample connaissance et d'évoquer les problèmes qui peuvent se présenter dans la gestion d'une commune et c'est tout bénéfice.

8. Projet éolien « Eoljorat » secteur Nord

Pour faire suite aux dernières informations communiquées à votre Conseil, nous vous signalons que les plans de PPA intercommunal ont été remis au Canton pour examen préalable. Si la procédure est appliquée normalement, les considérations des services de l'Etat devraient nous être communiquées d'ici la fin de l'année.

9. Répartition des dicastères

Le 26 mai dernier, les 5 municipaux de la prochaine législature se sont réunis afin de procéder à la répartition des dicastères. Les principales tâches ont été distribuées de la façon suivante :

M. Michel Pittet :

- Administration générale
- Aménagement du territoire
- Bâtiments

M. Jean-François Thuillard :

- Ecoles
- Construction du nouveau collège
- Forêts et domaines

Mme Erika Lehnherr :

- Epuration
- Déchets
- Temples et cultes
- Sécurité sociale

M. Pierre Ethenoz :

- Finances
- Informatique
- Routes

M. Jan Matti Keller :

- Développement durable, agenda 21
- Police, pompiers, Pci
- Services industriels

10. Grand prix des villes sportives à St-Légier/La Chiésaz

Samedi dernier 18 juin 2011 avait lieu le 23^{ème} Grand Prix des Villes sportives. Il faut relever qu'il s'agissait de la première participation de Froideville à cette manifestation, et que les premiers entraînements des futurs équipiers, dont certains ne se connaissaient même pas avant cette occasion, ont débuté en mars seulement. Au classement final Froideville a pris une honorable 17^{ème} place, devant Lucerne et Plan-les-Ouates. Nous avons néanmoins bénéficié d'un soutien important puisque de nombreuses annonces ont parlé de notre village tout au long de la journée et insisté notre première participation, ainsi que sur la course de Nordic Walking le 3 septembre prochain dans le cadre de la Fête de la rue du Four.

11. Fusion

Comme nous avons eu l'occasion de vous le dire, les syndics de Bottens, Bretigny, Cugy, Froideville, Morrens et Poliez-Pittet se sont régulièrement réunis depuis près de deux ans. A ces occasions, la problématique d'une fusion éventuelle a été largement débattue. Récemment, un rapport intermédiaire a été élaboré à l'intention des municipalités en place jusqu'au 30.6.2011, en leur demandant de valider ou d'infirmer ce rapport. Toutes les municipalités l'ont accepté.

L'étape suivante consistera à mettre au courant les nouveaux municipaux et permettre ainsi la poursuite des discussions. Le but recherché est d'être en mesure de présenter un préavis d'intention à chaque organe délibérant en décembre 2011. En cas de réponse positive de chacun des législatifs, il y aura alors lieu de nommer des commissions composées de représentants du Conseil communal et de la Municipalité et qui seront chargées de travailler sur le processus de fusion lui-même. Il s'agira là d'un travail de très longue haleine. En cas de réponse négative de l'un ou de l'autre des Conseils, les discussions s'arrêteront bien évidemment.

Nous ne saurions terminer ces communications sans remercier une fois encore le Conseil communal de sa confiance et de son appui tout au long de cette législature. Nos remerciements pour leur engagement vont tout particulièrement aux membres qui ont décidé de nous quitter. Pour les autres, nous pouvons d'ores et déjà vous assurer que le travail ne manquera pas !

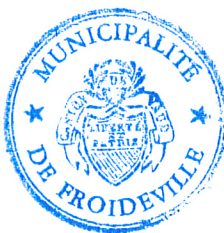
Bon été à toutes et tous.

Nous en avons terminé avec les communications que la Municipalité souhaitait vous livrer ce soir, et vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Michel PITTET



La Secrétaire :

Alice HENRY



LEGISLATURE

DU 01.07.2006 AU 30.06.2011

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA MUNICIPALITE

Arrivés au terme de la législature, la première d'une durée de 5 ans, il est d'usage d'établir un bref rapport sur l'activité de la Municipalité qui relate les principales actions et décisions qui ont marqué cette période.

RAPPORT AVEC LE CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité a eu l'honneur de présenter 71 préavis au Conseil communal, tous acceptés.

Le montant total des crédits spéciaux accordés par voie de préavis s'élève à Fr. 17'354'700.00 qui se répartissent comme suit :

- Achat parcelle RF 279 de Mme Gerold à la route de Lausanne.
- Réfection toiture et fenêtres du collège de la Fontaine.
- Aménagements routiers et abribus à la route de Lausanne.
- Etablissement du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE).
- Mise en séparatif du réseau d'égouts du quartier de Beau Regard.
- Remplacement d'un véhicule utilitaire pour la voirie.
- Aménagement rue du Village entre place du Village et ch. du Crétillon.
- Installation d'une chaudière à gaz, bâtiment de l'administration communale.
- Remplacement d'un collecteur à la rue du Village.
- Avant-projet concernant l'agrandissement du collège du Platane.
- Achat d'une parcelle viticole en Lavaux.
- Remplacements et réparations de divers collecteurs communaux.
- Construction d'un bassin de rétention d'eaux pluviales à Pré Camuz.
- Remplacement de 2 conduites d'eau au ch. des Baccalins et au ch. du Chaumiau.
- Crédit d'étude concernant la rénovation et l'agrandissement du collège du Platane.
- Constructions de deux tronçons de trottoirs au ch. des Charbonnières et Rte Sur le Pont
- Remplacement du tracteur avec frontal pour le service de voirie.
- Achat de la parcelle RF 399 de M. J.-P. Delisle.
- Création d'une nouvelle déchèterie.
- Achat et mise en place d'un silo à sel.
- Travaux de réfection des peintures et crépis de la grande salle.
- Construction d'un trottoir en bordure de la route du Chalet-à-Gobet.
- Remplacement d'un tronçon de collecteur au ch. du Closel.
- Crédit de construction du nouveau collège au Bas-de-la-Fin.

A part les préavis d'ordre purement financier, le Conseil s'est encore prononcé favorablement sur :

- L'engagement par la Municipalité de dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour les législatures 2005-2011 et 2011-2016 de Fr. 5'000.00 par compte de fonctionnement.
- La demande d'autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières ne pouvant dépasser Fr. 30'000.00 par cas pour les aliénations et Fr. 100'000.00 par cas pour les acquisitions pour la durée des législatures 2005-2011 et 2011-2016.
- La demande de la Municipalité concernant l'autorisation générale de placer les disponibilités financières auprès de la Banque Raiffeisen pour la durée des législatures 2005-2011 et 2011-2016.
- L'autorisation générale de plaider dans les limites de ses compétences, par la Municipalité pour la durée des législatures 2005-2011 et 2011-2016.
- Les crédits compléments annuels aux différents budgets.
- Les arrêtés d'impositions.
- L'adoption du Plan de quartier « Le Raffort ».
- Les nouveaux statuts de l' « Araspe ».
- La révision du règlement du Conseil communal.
- Les budgets annuels.
- Les rapports de gestion annuels.
- La fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2006-2011.
- Adhésion à l'Asice et adoption de ses statuts.
- Introduction d'une taxe communale pour l'usage du sol de 0,7 cts/Kwh sur la consommation électrique.
- Modification de la convention entre actionnaires de Gedrel.
- Révision du Règlement de police.
- Révision du règlement sur le cimetière et les inhumations.
- Ratification d'un contrat de prestations avec la police cantonale vaudoise.
- Révision du PGA et du règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions.
- Modifications du projet de Règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions.
- Mise à jour du Règlement du personnel communal.
- Création d'un Règlement de la Municipalité.
- Mise à jour des traitements et vacations de la Municipalité.
- Modifications des statuts de l'Araspe.

De plus, la Municipalité a transmis plus de 171 communications au Conseil et répondu aux questions qui lui avaient été posées.

Sa composition a été modifiée dès le 16.04.2007 avec l'entrée en fonction de M. Lucien Casarotto, remplaçant M. André Martin qui a démissionné au 31.01.2007. De plus, une réorganisation interne de la répartition des dicastères a eu lieu à fin juin 2009.

Au sein de notre personnel, Mme Line Porcello est venue occuper le poste de secrétaire-adjointe dès le 21.05.2007. Notre effectif des employés communaux a enregistré les arrivées de MM. Jurg Leiser le 01.10.2007, Jean-François Corbaz le 01.06.2008 et Yves Schwarz le 01.04.2010.

Ces cinq dernières années, ont vu notre population augmenter considérablement, passant de 1'562 à 1'762 habitants au 31.12.2010 (+12,8%). Les nombreux projets en cours ou en voie d'être réalisés vont faire encore augmenter ces chiffres ces prochaines années. Les retombées financières qui devraient l'accompagner devraient nous permettre de supporter les importants investissements autorisés en cette fin de législature.

Nous ne voulons pas mettre un terme à ce rapport d'activité pour la législature 2006/2011 sans remercier Mme Françoise Jaccoud et MM. Lucien Casarotto et Sandro Parisotto qui ont décidé de mettre une fin à leur engagement. Les deux premiers auront consacré respectivement 5 et 4 ans à la Municipalité. Pour M. Parisotto, c'est un plus long bail de 13,5 ans au service de notre commune. Nous n'avons pas calculé le nombre d'heures que cela représente, mais c'est considérable.

Il nous reste à vous remercier, M. le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers pour votre aide précieuse et votre confiance. Une pensée toute particulière va à celles et ceux qui ont décidé de mettre fin à leur engagement et leur souhaitons beaucoup de plaisir dans l'occupation de leurs nouvelles heures disponibles. Pour celles et ceux qui continuent, nous ferons connaissance avec les nouveaux élus et nous poursuivrons notre chemin consacré au bien de notre village.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Michel PITTET



La Secrétaire :

Alice HENRY

Froideville, le 20 juin 2011/MP